

A envoyer par courrier avec votre règlement à l'ordre de AMBLAMEX à :
 AMBLAMEX - BP 2 - 01800 MEXIMIEUX
 Pour toute information contacter le service commercial au : **06 37 17 54 55**
 email **amblamex01@gmail.com**

(10 à 21 jours après réception du bon de commande et du règlement. Délai non contractuel en fonction de la période de commande)

Adresse de facturation :

Raison Sociale :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Nom et prénom du contact :
 Fonction :
 Tél Portable (pour la livraison) : E-mail :

Adresse de livraison (si différente de l'adresse de facturation):

Raison Sociale :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Nom et prénom du contact :
 Fonction :
 Tél Portable (pour la livraison) : E-mail :

COMMANDEZ VOS CHEQUES CADEAUX AMBLAMEX :

EVENEMENT (VOIR CI-DESSOUS) :

RAYONS (VOIR CI-DESSOUS) :

NOMBRE DE CHEQUES CADEAUX DE 10 € : **TOTAL :** €
NOMBRE DE Pochettes (NB DE DESTINATAIRES) : **FRAIS DE GESTION FORFAITAIRE :** 15 €
TOTAL DE LA COMMANDE : €

PERSONNALISEZ VOS CHEQUES CADEAUX AMBLAMEX :

ECRIRE EN MAJUSCULES CE QUE VOUS SOUHAITEZ DANS LE CHAMP «OFFERT PAR» :

..... (40 caractères max)

REGLEMENT A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU BON DE COMMANDE

Par chèque à l'ordre d'AMBLAMEX
 N° : Montant :

Par virement **Par virement administratif**
 Utilisez le RIB ci-dessous

Date : Montant :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (pour règlement par virement)
Domiciliation : CL MEXIMIEUX **Titulaire du compte :** AMBLAMEX
Code Banque : 30002 - **Code Guichet :** 01076 **N°de Compte :** 0000099002R
Clé RIB : 53 **IBAN :** FR76 3000 2010 7600 0009 9002 R53 - **BIC :** CRLYFRPP

BON POUR COMMANDE

Fait à :
 Le :
 Nom du signataire :

Signature et cachet obligatoires :

LISTE DES EVENEMENTS ET RAYONS AUTORISES

Événement URSSAF	Rayons autorisés
Fête des Mères	Équipement maison mode beauté loisirs
Fête des Pères	Équipement maison bricolage mode loisirs parfumerie
Mariage	Équipement maison loisirs voyage mode cadeau
Médaille du Travail	Équipement maison bricolage mode loisirs beauté
Naissance	Équipement maison loisirs voyage mode cadeau
Noël des adultes	Équipement maison bricolage mode loisirs beauté
Noël des enfants	Jouets jeux vêtement sport audiovisuel
PACS	Équipement maison loisirs voyage mode cadeau
Rentrée Scolaire	Fournitures scolaires vêtements sport micro
Retraite	Équipement maison bricolage mode loisirs beauté
Ste Catherine	Équipement maison mode beauté loisirs
St-Nicolas	Équipement maison bricolage mode loisirs parfumerie

Événements URSSAF : plafond 2017 = 163 € par événement et par ayant droit conformément à la circulaire ACOSS. Pour les commandes liées à vos œuvres sociales (événement URSSAF), **la mention de l'événement et du rayon est obligatoire sur le bon de commande.**

Votre commande sera validée à réception de votre règlement. La livraison sera effectuée par nos soins au sein de votre entreprise dans un délai de 3 semaines. Une facture acquittée sera délivrée avec la livraison des *Chèques Cadeaux AMBLAMEX.*

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. DISPOSITIONS GENERALES

Nos ventes de chèques Cadeaux Amblamex sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat du Client. Sauf contrat spécifique entre AMBLAMEX et le Client, toute modification ou réserves vis-à-vis de ces conditions même spécifiées par écrit par le Client n'engagent AMBLAMEX, à moins que les dites modifications aient été expressément acceptées et contresignées par une personne habilitée AMBLAMEX. Par la signature du bon de commande, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées dans leur intégralité.

2. COMMANDE

La commande est effective par la signature du bon de commande et par l'apposition du cachet commercial. Toute commande est irrévocable dès sa transmission. La commande est considérée par AMBLAMEX comme définitive et n'engage AMBLAMEX que si elle est impérativement accompagnée du règlement intégral correspondant.

3. LIVRAISON ET TRANSPORT

La livraison s'effectue sous 10 jours ouvrés à compter de la réception de la commande par AMBLAMEX et du règlement intégral correspondant. Les délais de livraison sont indiqués à titre informatif et indicatif. En outre, AMBLAMEX ne peut être tenue responsable de retard, avaries imputables à des tiers ou à la survenance d'un cas de force majeure (notamment grèves, tempêtes...). Tout retard de livraison par rapport aux délais indicatifs ne peut donner lieu à aucun dommage et intérêt, ni motiver l'annulation de la commande. Les chèques Cadeaux Amblamex sont sous la responsabilité du Client à compter de leur remise, bordereau de livraison ou de distribution signé. Le transfert des risques est opéré dès la livraison effective des chèques Cadeaux Amblamex. Les éventuels dommages constatés à la réception du colis devront faire l'objet de réserves précises sur le bon de livraison (ou le bordereau de distribution), et d'une réclamation auprès de AMBLAMEX dans un délai de 24h à compter de la livraison, par tout moyen écrit adapté, à défaut AMBLAMEX sera délié de toute obligation à l'égard du Client. D'autre part toute livraison non conforme à la commande peut être retournée au frais et aux risques du Client, dans un délai de 3 jours ouvrés à compter de la livraison des chèques Cadeaux Amblamex. Tout retour de livraison, en cas de livraison non conforme, est pris en charge par AMBLAMEX et donne lieu à l'envoi de nouveaux chèques Cadeaux Amblamex, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages et intérêts.

4. PRIX - CONDITIONS DE PAIEMENT

Tout règlement doit intervenir en totalité par chèque ou virement le jour de la commande sur la base de la valeur nominale des chèques Cadeaux Amblamex commandés (valeur nominale non soumise à TVA), augmentée des frais en vigueur au jour de la commande : le montant des services associés choisis par le Client, les frais de gestion liés à chaque commande, les frais de livraison, les frais d'ouverture de compte et le forfait annuel de gestion de compte et de services. Ces frais sont détaillés sur le bon de commande. Les prix mentionnés sur le bon de commande ne peuvent donner lieu à aucun escompte. En cas de retard de paiement, d'une ou plusieurs commandes AMBLAMEX peut suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. En cas de retard de paiement, AMBLAMEX peut appliquer des pénalités de retard dont le montant est égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal. Ces pénalités sont calculées sur la somme restant due par jour de retard, et sont exigibles de plein droit le jour

suivant la date d'échéance de paiement, sans mise en demeure préalable et sans préjudice de toute autre action ou recours. Par application de l'article L.441-6, I,12e alinéa du code de commerce, en cas de retard de paiement, le Client sera de plein droit débiteur à l'égard de AMBLAMEX d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros due au titre des frais de recouvrement, étant entendu que AMBLAMEX pourra en outre, refacturer au Client, sur présentation de justificatifs, tous les frais engagés au titre du recouvrement. De plus en cas de chèque tiré sur le compte du Client et refusé pour insuffisance de provision ou défaut de signature, les frais bancaires du rejet du paiement supportés par AMBLAMEX seront refacturés au Client. Le non respect des conditions de paiement ci-dessus définies, même d'une seule échéance, emportera déchéance du terme, la totalité des sommes restant dues devenant immédiatement exigible, sans aucune formalité et sans aucune mise en demeure préalable. Le Client s'engage à retourner sans délai les chèques Cadeaux Amblamex non payés qui seraient encore en sa possession en cas de jugement de redressement, sauvegarde ou de liquidation judiciaire, dont il ferait l'objet. De façon générale en cas de retard de paiement d'une commande par le Client, dans l'attente du règlement de cette commande, AMBLAMEX peut suspendre toutes les commandes en cours du Client auprès de lui, quels que soient les titres émis par AMBLAMEX concernés par les commandes.

5. CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La propriété des chèques Cadeaux Amblamex livrés est réservée à AMBLAMEX jusqu'au complet paiement du prix et des accessoires. A défaut de paiement à l'échéance, AMBLAMEX se réserve le droit de revendiquer les produits en stock sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une mise en demeure préalable, et le Client s'engage à lui restituer les chèques Cadeaux Amblamex non payés.

6. OBLIGATIONS AMBLAMEX

AMBLAMEX s'engage à assurer la production et la livraison de chèques Cadeaux Amblamex sur les sites déterminés dans les bons de commande. AMBLAMEX se réserve le choix du mode d'expédition et du transporteur. AMBLAMEX s'engage à mettre à disposition la liste des prestataires agréés acceptant les chèques Cadeaux Amblamex, sur son site Internet.

7. RESPONSABILITÉ

Le refus par un des prestataires agréés par AMBLAMEX d'accepter les chèques Cadeaux Amblamex ou toute autre défaillance dudit prestataire ne pourra entraîner la responsabilité de AMBLAMEX. Le Client est informé que la liste des prestataires agréés peut faire l'objet de modifications à tout moment, et il s'engage à en informer les personnes auxquelles il attribue les chèques Cadeaux Amblamex (ci-après dénommés «Bénéficiaires»). AMBLAMEX ne saurait être responsable de quelque manière que ce soit dans l'hypothèse de perte, de vol, de destruction, de falsification ou de fraude des chèques Cadeaux Amblamex intervenant après leur livraison. AMBLAMEX ne procède ni à l'échange, ni à un quelconque remboursement des chèques Cadeaux Amblamex perdus ou volés. Aucune interdiction ou opposition quelconque concernant l'acceptation d'un chèque Cadeaux Amblamex par les Prestataires agréés n'est possible.

8. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à informer les Bénéficiaires que les prestataires agréés ne sont pas tenus de rembourser les articles qui auront été réglés totalement ou partiellement avec des chèques Cadeaux Amblamex. Le Client s'engage à respecter la réglementation relative aux chèques cadeaux, notamment les dispositions fiscales et sociales, et s'engage à en informer les Bénéficiaires, ainsi que des conditions d'utilisation des chèques Cadeaux Amblamex, notamment de leur date de validité et du fait qu'ils ne peuvent

être ni utilisés, échangés ou remboursés postérieurement à leur date de validité, et qu'ils ne peuvent pas faire l'objet d'un rendu de monnaie par les prestataires. Le Client s'interdit de revendre les chèques Cadeaux Amblamex.

AMBLAMEX se réserve le droit de mettre fin à ses relations commerciales avec le Client en cas de manquement à cette obligation et ce sans préavis ou indemnité.

9. CONFIDENTIALITÉ

Chacune des parties s'engage à considérer comme confidentiels tous les documents, les informations et données qui seront portés à sa connaissance à la signature des présentes ou à l'occasion de son exécution, et ce pendant une durée de 2 ans après l'expiration du contrat.

10. DONNÉES PERSONNELLES

Les informations saisies sont destinées à AMBLAMEX et à ses partenaires. Leur traitement a une finalité commerciale. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant. Il lui suffit pour exercer ce droit d'en faire la demande par courrier adressé à : AMBLAMEX BP2 01800 MEXIMIEUX. En cas d'édition de chèques nominatifs, le Client est responsable, au sens de la Loi Informatique et Liberté n° 78-117 du 6 janvier 1978 modifiée, des traitements de données personnelles du bénéficiaire réalisés par AMBLAMEX dans le cadre du présent contrat. AMBLAMEX traite ces données en qualité de sous-traitant du Client, conformément à l'article 35 de la Loi précitée. A ce titre, la société AMBLAMEX ne peut traiter ces données que conformément aux instructions de son Client et est tenu d'en garantir la confidentialité et la sécurité. Nonobstant ce qui précède, AMBLAMEX ne fournit aucune donnée statistique, de quelque nature que ce soit, sur l'utilisation du produit.

11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Client déclare qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les éléments (logos, marques...) qu'il fournira à AMBLAMEX dans le cadre du présent contrat, garantissant celui-ci contre tout recours ou action que pourrait lui intenter un tiers à cet égard. Le Client autorise gracieusement AMBLAMEX à utiliser ces éléments pour les besoins de l'exécution de la commande. En conséquence le Client s'engage à indemniser AMBLAMEX de toutes réclamations relatives aux éléments transmis, émanant de tout tiers invoquant la violation d'un droit quelconque.

12. NON RENONCIATION ET NULLITÉ PARTIELLE

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions générales serait nulle et non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres dispositions des présentes conditions générales de vente. Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales de vente ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de cette même disposition.

13. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. Tout différend au sujet de l'application, de l'interprétation et de l'exécution des présentes conditions générales sera porté devant les tribunaux compétents de Bourg en Bresse.

14. IMMATRICULATION

AMBLAMEX est une association immatriculée sous le N° W011001589 auprès de la sous-préfecture de Belley.